

SEANCE DU 24 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le 24 juin à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame DESVIGNES Angélique, Maire.

Présents : Mme DESVIGNES Angélique, Mme PAIN Francine, M LANDRY Laurent, M GIROUARD Germain, M BARANGER Florent, M TURPAULT Bernard, M DROMARD Michel, M REIGNIER Rémy

Absent : M BIGOT Pierre, M AUGERON Grégoire

Secrétaire de séance : M LANDRY Laurent

DATE DE CONVOCATION : le 17 juin 2021

COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 02/07/2021

Madame Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, M LANDRY Laurent, est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1- Approbation du compte rendu du 10 juin 2021

Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 10 juin est adopté sans observation à l'unanimité des membres présents.

2- CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX « AMENAGEMENT DU BOURG »

Madame le Maire informe que suite à l'appel d'offres concernant la voirie et signalisation, trois entreprises ont soumissionné : COLAS, SIGNALISATION 86 et SIGNATURE.

Après analyse des offres et des entreprises par AREA Urbanisme, une note sur 60 points a été attribuée à chacune d'elles :

	COLAS France	SIGNALISATION 86	SIGNATURE
Nombre de points totaux	60	60	42.99

La commission Appel d'Offres a décidé lors de sa réunion avec le technicien AREA Urbanisme, le mardi 22 juin, de retenir les entreprises COLAS France et SIGNALISATION 86.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ATTRIBUE à l'entreprise COLAS et SIGNALISATION 86 le marché pour les travaux de l'Aménagement du Bourg.
- AUTORISE Madame le Maire à signer les pièces du marché

3- RENOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Madame le Maire explique que suite au dispositif CAP Relance mis en place par le département, la commune dispose d'un reste à utiliser de 7000 €TTC de subvention pour une dépense comprise entre 10000€ et 23000€ TTC. Cette subvention peut être utilisée pour la rénovation de voirie et bâtiment.

Mme le Maire laisse la parole à Mr Germain GIROUARD qui souhaite faire une proposition de rénovation du logement communal situé route de Poitiers.

Après un état des lieux du logement, Mr Germain GIROUARD propose les dépenses suivantes de rénovation (devis effectué par la société SAS GIROUARD) :

- Isolation placo mur et plafond – rail + BA13 6855,20€ TTC
- Isolation des combles 2€ TTC

– Changement des radiateurs	2016,17€ TTC
– appareillage électrique	484,84€ TTC
– les bandes de placo	1130€ TTC
– peinture (sans main d'oeuvre)	600€ TTC
– une fenêtre (dans la buanderie)	500€ TTC

Après une visite du logement par les conseillers présents et suite aux demandes formulées par une majorité du conseil municipal, Mme le Maire demande le passage de deux électriciens pour vérifier la conformité de l'installation. La remise en état de la salle de bain a aussi été formulée car le bac à douche est haut et étroit ainsi qu'une partie du carrelage située dans l'entrée.

De plus, Mme le Maire informe le conseil municipal de l'importance et obligation légale de mettre à disposition de l'agent technique d'entretien, une douche, des toilettes, un coin repas et un vestiaire.

Il est proposé de réaménager le coin buanderie douche de l'ancien logement situé entre l'ancienne mairie et le logement communal.

Mme le Maire propose de revoir ce point à la prochaine réunion afin de récolter les réponses aux différentes interrogations.

4- LE 14 JUILLET

Madame le Maire propose d'organiser le 14 juillet sur le terrain du Pigeonnier en tenant compte des mesures sanitaires décidées par Mr le Préfet.

Il est proposé un concours de pétanque, des jeux pour enfants, une buvette gratuite et apéritif convivial offert par la commune.

Mme le Maire a aussi proposé de mettre à disposition de l'Amitié Marnoise des tables afin que l'Association puisse se réunir autour de jeux de cartes ou société.

Une communication sera faite aux habitants de Marnes la semaine précédente.

5- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Rénovation local de chasse

L'association de chasse propose de remplacer les taules rouillées du préau attenant au local de chasse à leur frais. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Ateliers « remue-méninges » avec l'association Amitié Marnoise

Mme le Maire informe le conseil que le service Comm'Génération propose de faire ses ateliers Remue Méninges, le jeudi matin salle de la mairie, au lieu du mercredi après-midi. Proposition acceptée à l'unanimité par les conseillers.

Sécurisation

Prévoir la sécurisation de la borne incendie route de St Chartres.

Broyeur

Suite à la casse du broyeur d'accotement (rotor complet, paliers, poulie et moyeu) pendant une opération de broyage, une déclaration à l'assurance a été effectuée.

La séance est levée à 21 heures 45.

Vu pour être affiché le 02/07/2021, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Secrétaire,

Le Maire,